

Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 19 mars 2021

A. Points de gestion courante

A.1. Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour modifié de la séance du 19 mars 2021.

A.2. Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion du 12 février 2021

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu des décisions de la réunion du 12 février 2021.

A.3.a Congés scientifiques : Annulation de congé scientifique

Décision : Le Conseil de gouvernance accorde l'annulation d'un congé scientifique en raison des incertitudes liées à la situation sanitaire.

A.3.b Congés scientifiques : Rapports de congé scientifique

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de deux rapports de congé scientifique.

A.4. Donations : Approbation des donations

Depuis la dernière réunion du Conseil de gouvernance le 12 février 2021, l'Université a reçu des donations pour un total de 50.500 €.

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la Justice dans ses attributions.

A.5.a Conventions de coopération académique et scientifique : Renouvellement de conventions de coopération internationale

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement des conventions de coopération interuniversitaires avec

- Hokkaido University (Japon) ;
- Derzhavin Tambov State University (Russie).

A.5.b Conventions de coopération académique et scientifique : Nouvelles conventions de coopération internationale

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature des conventions de coopération interuniversitaire avec

- China Academy of Chinese Medical Sciences (Chine) ;
- Zhejiang University (Chine) ;
- Indian Institute of Technology Bombay (Inde).

A.5.c Conventions de coopération académique et scientifique : EURON - European Graduate School of Neuroscience

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de participation au consortium EURON – European Graduate School of Neuroscience pour la période de 2021 à 2024.

A.5.d Conventions de coopération académique et scientifique : PCAM

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'accord de partenariat pour la création du réseau collaboratif de programmes doctoraux en physique et chimie des matériaux avancés (« PCAM »).

A.5.e Conventions de coopération académique et scientifique : Chambre des salariés Luxembourg - Master en technopreneurship (deuxième soumission)

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature d'une convention avec la Chambre des salariés Luxembourg concernant la formation de « Master en technopreneurship » en remplacement de la version approuvée lors de la séance du 12 février 2021.

**A.5.f Convention de coopération académique et scientifique :
Lettre d'intention HPC et accord-cadre avec LuxProvide S.A.**

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la lettre d'intention HPC.

A.6.a Conventions avec ULCC : Convention-cadre – avenant

Le point a été retiré de l'ordre du jour.

A.6.b Conventions avec ULCC : Convention de coopération pédagogique

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la convention de coopération pédagogique avec le lycée « École de commerce et de gestion » et le Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire GIE (ULCC) pour la mise en œuvre du programme de « Bachelor en comptabilité et fiscalité ».

A.7 Contrat de bail

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve les conditions du contrat de bail d'un immeuble de bureaux et de laboratoires du Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) à Belvaux. Conformément à la Loi modifiée du 27 juin 2018, cette décision sera soumise à l'approbation du Ministre de tutelle.

A.8 Statistiques des inscriptions académiques au 31 décembre 2020 – information

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des statistiques des inscriptions académiques au 31 décembre 2020.

A.9 Résultats des enquêtes de satisfaction du personnel et des étudiants – information

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des résultats sur l'enquête de satisfaction 2020 réalisée auprès du personnel et des étudiants.

A.10.a Rapports 2020 d'exécution de conventions pluriannuelles : Activités d'enseignement et de recherche en médecine

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport annuel 2020 sur la convention pluriannuelle 2018-2021 sur les activités en médecine.

A.10.b Rapports 2020 d'exécution de conventions pluriannuelles : Activités d'enseignement et de recherche en matière spatiale

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport annuel 2020 sur la convention pluriannuelle 2018-2021 sur les activités en matière spatiale.

A.11 Cadre stratégique de l'Université 2020-2039 – versions synthétiques

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve les versions de synthèse du cadre stratégique 2020-2039. Il invite le recteur à un dernier polissage des textes, et à produire une version luxembourgeoise. Le cadre stratégique est avant tout un outil de planification interne et non de communication.

A.12.a Primes 2020 : Recteur, secrétaire général, secrétaire générale adjointe – décision

A.12.b Primes 2020 – Vice-recteurs, doyens, directeurs des centres interdisciplinaires et directrice administrative et financière – information

Décisions :

Tenant compte

- de la recommandation du comité des ressources humaines et des rémunérations ;
 - sur base des engagements contractuels ;
 - de l'inclusion de la somme considérée dans le budget 2021 ;
- le Conseil de gouvernance arrête les primes de performance du recteur, du secrétaire général et de la secrétaire générale adjointe ;
 - le Conseil de gouvernance prend acte des primes de performance des vice-recteurs, des doyens, des directeurs et de la directrice administrative et financière fixées par le Recteur.

Le Conseil de gouvernance approuve le versement de primes au titre de l'année 2020 d'un montant global de 144,538.57 € au recteur, aux vice-recteurs, aux doyens, aux directeurs des centres interdisciplinaires, à la directrice administrative et financière, au secrétaire général et à la secrétaire générale adjointe.

A.13 Ombudsman – charte de fonction

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la charte de fonction de l'ombudsman de l'Université du Luxembourg.

A.14 Rapport d'activités 2020 du Conseil de gouvernance

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête le rapport d'activités 2020 de l'Université et mandate le Président à valider la version finale.

A.15 Notification annuelle des contentieux juridiques

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des contentieux juridiques de l'Université du Luxembourg au 31 décembre 2020.

B. Points d'ordre général

B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et suivi de la réunion du 12 février 2021

B.2 Informations du Commissaire du Gouvernement

B.3 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

B.4.a Finances et budget : Arrêt des comptes annuels 2020 de l'Université

Décision : Tenant compte :

- des documents soumis au Conseil de gouvernance par le rectorat ;
- des présentations faites par le Rectorat et le réviseur d'entreprises agréé ;
- de l'avis du conseil universitaire en sa séance du 16 mars 2021 ;
- de la recommandation du comité du budget, des finances et des participations ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance

- arrête les comptes de l'Université au 31 décembre 2020 ;
- donne décharge au rectorat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 ;
- décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 (34.626.022,20 €) à la réserve ;
- prie le Gouvernement en Conseil de lui donner décharge pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.

B.4.b Finances et budget : Lettre de recommandations du réviseur d'entreprises suite à la révision des comptes annuels 2020

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des principales constatations contenues dans la lettre de recommandations suite à la révision des comptes annuels 2020. Il demande au Recteur de présenter sa réponse à la lettre de recommandations de l'auditeur (« management letter ») à la prochaine réunion. Un plan d'action devra être présenté afin de remédier aux remarques de la lettre de recommandations. Le Conseil de gouvernance mandate le comité du budget, des finances et des participations à faire le suivi des points ouverts de la lettre de recommandation du réviseur d'entreprises.

B.4.c Finances et budget : Soumission des MAA et rapport sur le « legally binding » – suivi

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des prises de participation de l'Université au 31 décembre 2020.

Le Conseil de gouvernance confirme le budget total 2021 des activités multiannuelles (MAA) ; il prend acte que les réflexions et travaux sont en cours pour finaliser la charte, les outils de soumission et de reporting des MAA et du « legally binding ». Les MAA individuels et les éventuels reports budgétaires seront faits sur base de ces documents.

B.5 Bilan social 2020 - analyse

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'analyse du bilan social 2020 et invite le Recteur à en tenir compte lors de l'élaboration du budget 2022.

B.6 Indicateurs de performance 2020

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des indicateurs de performance du contrat d'établissement au 31 décembre 2020. Le rapport annuel d'exécution de ce contrat sera adressé au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, conformément à la loi modifiée du 27 juin 2018.

B.7.a Plan quadriennal : Exécution du contrat d'établissement 2018-2021 – mise à jour

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'état des lieux de l'exécution du contrat d'établissement 2018-2021.

B.7.b Plan quadriennal : Plan quadriennal 2022-2025 – cadre

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du cadrage budgétaire du plan quadriennal 2022-2025 sous réserve des remarques faites en séance et invite le rectorat à élaborer le plan quadriennal qui devra comprendre un chapitre sur les infrastructures.

B.7.c Plan quadriennal : Chapitre commun aux contrats d'établissements 2022-2025

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la prise de position du rectorat concernant le « chapitre commun » prévu au contrat d'établissement 2022-2025.

B.8 C2DH - Renouvellement de mandat du directeur

Décision : Tenant compte

- de la proposition du recteur ;
- de l'avis favorable unanime de la commission d'évaluation ;
- de l'avis conjoint unanimement favorable des professeurs du C2DH ;

le Conseil de gouvernance renouvelle le mandat de Monsieur Andreas Fickers en tant que directeur du centre interdisciplinaire « Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History » (C²DH) pour une durée de cinq ans, à partir du 1^{er} septembre 2021.

B.9 Candidatures aux programmes ERC

Décision : Tenant compte que la planification budgétaire pluriannuelle tient compte de ces candidatures, le Conseil de gouvernance approuve la soumission de deux projets « ERC Starting Grant » ainsi que la création de postes en cas de succès.

B.10 Plan de remédiation suite au rapport d'audit interne sur les vacataires

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du plan de remédiation suite au rapport d'audit interne sur les vacataires.

B.11 Divers

C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

C.1.a Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : mécanique numérique des sols et génie des fondations)

Décision : Tenant compte

- que le poste est pris en compte dans le budget approuvé de 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : mécanique numérique des sols et génie des fondations) [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) of Engineering (specialised in computational soil mechanics and foundation engineering)*] / FSTM.

Le poste sera localisé au campus Belval. Une localisation sur le campus Kirchberg sera envisagée uniquement dans le cas où des travaux d'aménagement ne sont pas nécessaires.

C.1.b Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : modélisation et simulation de systèmes complexes)

Décision : Tenant compte

- que le poste est pris en compte dans le budget approuvé de 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : modélisation et simulation de systèmes complexes) [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) of Engineering (modelling and simulation of complex systems)*] / FSTM.

Le poste sera localisé au campus Belval.

C.1.c Contrat : Professeur ordinaire – extension

Décision : Le Conseil de gouvernance autorise l'extension de l'engagement de NN au-delà de l'âge de la retraite pour une durée de trois ans.

C.1.d Formation : Diplôme d'études spécialisées en médecine générale et Master en médecine générale

Décision : Tenant compte

- que les formations sont prises en compte dans le budget approuvé 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création des programmes « Master en médecine générale » (180 ECTS) et « Diplôme d'études spécialisées en médecine générale » (240 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2021-2022 sous réserve des modifications demandées en séance.

C.1.e Formation : Diplôme d'études spécialisées en neurologie

Décision : Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Diplôme d'études spécialisées en neurologie » (300 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2021-2022 sous réserve des modifications demandées en séance.

C.1.f Formation : Diplôme d'études spécialisées en oncologie médicale

Décision : Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Diplôme d'études spécialisées en oncologie médicale » (300 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2021-2022 sous réserve des modifications demandées en séance.

C.2.a Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en finance (spécialité : banque et finance d'entreprise)

Décision : le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en finance (spécialité : banque et finance d'entreprise) [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) in Finance (Banking and Corporate Finance)*] / FDEF-F2-110017.

C.2.b Liste de nomination : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en finance (spécialité : finance et gestion d'actifs)

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en finance (spécialité : finance et gestion d'actifs) [*Full Professor or Associate Professor (tenure track) in Finance (Finance and Asset Management)*] / FDEF-F2-50012591 / telle que proposée par le Recteur.

Il demande au Recteur d'entamer les négociations avec le candidat classé en vue d'un engagement au niveau de professeur ordinaire.

C.2.c Liste de nomination : Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en droit (spécialité : droit de la propriété intellectuelle)

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en droit (spécialité : droit de la propriété intellectuelle) [*Associate Professor (promotion track) of law (Intellectual Property Law)*] / FDEF-F2-50012581 / telle que proposée par le recteur. Il demande au recteur d'entamer les négociations avec le candidat proposé classé.

C.3.a Formation : Bachelor en enseignement musical et conventions avec les conservatoires

Décision : Considérant

- la prise en compte de la formation dans le budget approuvé 2021 ;
- la prise en compte des besoins en infrastructure et support ;
- les délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve la création du programme « Bachelor en enseignement musical » (180 ECTS) /FHSE/ et son ouverture à partir de l'année académique 2021-2022.

Le Conseil de gouvernance approuve la signature des conventions avec les conservatoires d'Esch-sur-Alzette, de Luxembourg et du Nord qui dispensent des enseignements à hauteur de 50 ECTS dans le programme « Bachelor en enseignement musical ».

C.3.b Profil de poste : Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en éducation musicale précoce

Décision : Tenant compte

- que le poste est pris en compte dans le budget approuvé de 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en éducation musicale précoce [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) of Early Childhood Music Education*] / FHSE.

C.3.c Contrat : Professeur ordinaire – modification

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le principe de la modification de contrat de NN selon le modèle proposé.

Il demande que la lettre d'offre signée lui soit présentée pour approbation à la prochaine réunion.

C.4.a Profil de poste : Professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en informatique (spécialité : traitement du signal appliqué au radar et aux communications sans fil)

Décision : Tenant compte

- que le poste est pris en compte dans le budget approuvé de 2021 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- que les espaces nécessaires sont assurés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en ingénierie (spécialité : traitement du signal appliqué au radar et aux communications sans fil) [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) of Computer Science (signal processing with Applications in Radar and Wireless Communications)*] / SnT.
Ce poste est pris sur le contingent des profils à exigence linguistique atténuée.

C.5.a Nomination : Professeur émérite

Décision : Le Conseil de gouvernance attribue à Madame Karin Priem le titre de professeure émérite de l'Université du Luxembourg.

C.6 Liste des formations 2021-2022 – troisième soumission

Décision : Tenant compte des modifications introduites à la liste des formations soumise le 12 février 2021, le Conseil de gouvernance arrête la liste des formations de l'année académique 2021-2022.

* * *

Une séance additionnelle du Conseil de gouvernance dédiée exclusivement à la médecine et aux professions médicales aura lieu le 23 avril 2021. La séance suivante du Conseil de gouvernance aura lieu le 21 mai 2021.

